

Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain

La révision de la Liste des analyses proposée par l'OFSP a suscité le mécontentement dans un cercle qui dépasse celui des membres de l'USML. La question se pose: quel système de ressources voulons-nous?

Dr Markus Dürri, conseiller d'Etat, directeur de la santé publique du canton de Lucerne, membre du Comité directeur de la CDS

La Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS) a toujours dit clairement qu'une révision de la Liste des analyses est nécessaire, afin de l'adapter rapidement aux réalités actuelles. Il faut viser un tarif calculé selon des critères économiques, ainsi que des ressources efficaces et une qualité garantie. De nos jours, toute une série d'analyses de laboratoire peuvent s'effectuer de façon presque industrielle, ce qui diminue très nettement leurs coûts. Dans certains domaines, les techniques de laboratoire ont fait de grands progrès, et il faut en tenir compte dans les tarifs afin que le payeur de primes ne soit pas lésé par des marges de laboratoire surfaites. Nous proposons à l'OFSP d'agir de façon pragmatique en adaptant rapidement les tarifs: diminution du nombre de points tarifaires dans le groupe des analyses de laboratoire effectuées en série, plutôt élémentaires et fréquem-

ment demandées; augmentation, si nécessaire, du nombre de points tarifaires dans le groupe des analyses plus complexes et plus rarement demandées. En pratique, cela signifie qu'il faut contrôler une centaine de tests et réévaluer leur valeur tarifaire. A moyen terme, la base de calcul tarifaire devra elle aussi subir une révision sérieuse. A l'OFSP, nos propositions et les diverses invitations à la discussion sur notre solution ne tombent manifestement pas sur un terrain favorable. Alors, va-t-on jeter le bébé avec l'eau du bain?

Qualité: quel est son coût?

Les calculs prévoient que les recettes des laboratoires d'hôpital vont diminuer de 35 à 45 pourcent, et non de 20 à 25 pourcent, comme l'estime l'OFSP. Dans ces conditions, un travail rentable n'est plus possible. Pour cette raison, la CDS affirme qu'on ne peut pas envisager de lancer le projet sous cette forme. Il mettrait sens dessus dessous tout le système de ressources en laboratoires. Il ne satisfait pas aux exigences d'un ensemble de ressources et de services de bonne qualité, conformes à la de-

mande actuelle, financièrement avantageux, et suffisamment rétribués pour couvrir leurs dépenses. Les comparaisons avec l'étranger ne sont pas toujours judicieuses.

Conséquences:

- Les médecins de premier recours, que les cantons veulent actuellement soutenir par un paquet de mesures financières, ne fourniront plus de prestations de laboratoire.
- Les laboratoires des petits hôpitaux seront contraints à fermer.
- Les grands laboratoires vont connaître un processus de concentration, et ce, si le calendrier de l'OFSP est appliqué, dès le début de l'an prochain.

Nous attendons donc de l'OFSP qu'il retire le projet de révision dans sa forme actuelle pour procéder à un remaniement en profondeur, avec la participation des cantons et des milieux concernés. Ce faisant, on pourra tout à fait recourir aussi au modèle utilisé pour le projet de révision, mais il faudra le doter d'un fondement économique plus solide.